

Villes en développement

Bulletin de la coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement spatial

N°58 - Décembre 2002

Sommaire

1. Editorial
2. Le rôle du PDM dans la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans les collectivités locales africaines
4. «L'Information Géographique», nouvel enjeu stratégique
5. Technologies de l'information et de la communication et développement
6. Coopération décentralisée Lille Métropole - Rio de Janeiro : les nouvelles technologies au service de l'économie solidaire et de la gestion de l'environnement
- Publications
7. Conférences - Formations
8. Nouvelles de la coopération

Paulo Pais, Communauté urbaine de Lille



Deuxième visite d'étude du Centre de ressources multimédia de Triselec, Lille, par la délégation brésilienne (octobre 2001)

Villes et nouvelles technologies de l'information et de la communication

Le développement des N.T.I.C. : facteur d'exclusion ou d'intégration pour le développement humain ?

L'explosion du marché de l'accès à Internet, la montée en puissance d'outils informatiques de plus en plus portables, leur couplage avec les téléphones mobiles, le développement des systèmes d'informations géographiques ont totalement bouleversé depuis ces trente dernières années nos économies, nos formations, nos cultures. En ce sens, cette révolution technologique est aussi considérable que l'avènement du téléphone ou de l'électricité, dont nul aujourd'hui ne viendrait contester le bienfait pour l'humanité.

Il est clair que la circulation de l'information est devenue un puissant levier économique dans la mesure où, à l'échelle mondiale, les échanges et flux financiers sont intimement liés à ces techniques.

Ce rôle majeur des médias et des technologies de communication, permettant une communication quasi instantanée, doit être souligné car il favorise la mise en œuvre de stratégies planétaires en abolissant les effets de frontières qui protégeaient encore hier tel pays ou telle ville.

Dans certains cas, ces outils deviennent également de puissants outils de liberté, comme l'ont été auparavant la diffusion radio-phonique, la télévision et enfin la télécopie.

Ils peuvent aussi se révéler redoutables en matière de terrorisme ou de désinformation. Mais derrière ces questions, qui relèvent plus de leur usage, il convient surtout de se

demander si le développement des N.T.I.C. doit ou non faire partie de l'accès aux services essentiels, c'est-à-dire à même de garantir une vie digne et décente.

La vitesse d'adaptation des jeunes enfants dans nos pays développés montre bien l'extraordinaire capacité de ces outils à devenir des instruments de formation et d'amélioration du savoir. Et, sommes toutes, on ne compte plus les territoires où des populations ne sachant pas lire ou compter, se servent sans problème d'une calculette.

Alors dans ce cas, la vraie question est de se demander, si la carte mondiale des NTIC se fera plutôt en réponse au marché et passera à côté de la plupart des populations des P.E.D. Il est certain que les pouvoirs publics et l'ensemble des organismes internationaux doivent intégrer dans leurs préoccupations, cette volonté de diffuser équitablement cette révolution technologique sur l'ensemble de la planète car, au même titre que l'eau, l'énergie ou les ressources naturelles, la puissance de l'intelligence est un atout essentiel du développement humain.

L'ensemble de ce numéro, consacré à ces technologies, montre bien comment, au travers d'expériences diverses, ces outils peuvent aussi se révéler de puissants leviers en matière d'insertion, de santé ou de formation, comme ils le sont en matière de développement économique et urbain. ■

Jean-Pierre DUFAY
Vice-président «Pôle Ville»

Le rôle du PDM dans la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans les collectivités locales africaines

Jean Pierre Elong Mbassi, Coordinateur - Lilian Nyazika-Dodzo, Chargée de Mission - et Eric Vigan, Responsable Informatique et Webmestre - Centre Régional d'Information sur la Décentralisation (CRID)

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), constituent un outil de capitalisation de l'information, de communication et de mise en réseau pouvant être mis au service du développement des collectivités locales africaines. Elles offrent aux initiatives locales un excellent cadre de promotion et d'échanges avec d'autres collectivités locales. Elles apportent aux citoyens des collectivités locales les moyens de se former, de s'informer et de prendre part activement à la gestion des affaires locales.

Le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) est pleinement conscient des déséquilibres qui existent dans l'utilisation et l'appropriation des NTIC entre les collectivités locales d'Afrique et celles du Nord, de même que ceux qui existent dans la capacité de leurs populations respectives à utiliser ces technologies. Mais le PDM est persuadé que le recours aux NTIC est devenu incontournable pour simplement exister et être pris en considération dans le monde contemporain. C'est pourquoi le PDM s'est donné comme objectifs dans un premier temps de développer un site Internet qui apparaît aujourd'hui comme le site de référence sur la décentralisation, le développement local, les économies et les finances locales pour la plupart des moteurs de recherche (www.pdm-net.org) ; dans un deuxième temps, de connecter à l'Internet toutes les associations nationales d'autorité locales et une proportion significative de villes africaines, et de développer leurs pages Web ; et dans un troisième temps de mettre en place un véritable portail Internet dédié aux villes et collectivités locales africaines (www.africities.org)

Le parti pris de la mise en place d'un réseau Intranet reliant les associations nationales d'autorités locales de la région doit contribuer à diffuser rapidement la culture Internet au sein des collectivités de la région. Ont été connectées à l'Internet à ce jour et équipées en matériel informatique les associations nationales d'autorités locales des pays suivants : Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad. Le PDM fournit une assistance technique à ces associations pour former leur webmestre à développer et mettre à jour leurs propres sites Web. Le PDM dispose d'un serveur dédié à son siège à Cotonou pour héberger les différents sites Internet des associations et des villes. L'équipe du PDM présente un ordinateur et équipement Internet à l'Association des Pouvoirs Locaux de Gambie (GALGA). Par ailleurs, le PDM utilise largement les possibilités offertes par l'Internet pour animer le réseau africain des acteurs de la décentralisation. Il a mis en place un site dédié à un forum de dialogue sur la décentralisation (www.Ddialogue.org) sur fi-

nancement USAID. Ce site rassemble des informations sur la décentralisation, incite à l'échange d'expériences et propose des débats. Autour de ce site s'est constitué un réseau d'équipes nationales qui propose dans chacun des pays les thèmes à mettre en débat en fonction des priorités ressenties. En plus des six pays participants de départ (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Sénégal) le Ghana a adhéré au réseau régional et des contacts ont été noués pour la création d'un réseau au Togo et au Cameroun.

En attendant la mise en service du portail mentionné précédemment prévue en principe début 2004, le site www.africities.org sert pour donner des informations sur les journées de la commune africaine (encore connues sous le nom de sommet Africités), l'une des manifestations phares organisées par le PDM. Le site Africités contient les matériaux, résumés de débats, et résolutions des différents sommets Africités, ainsi que les informations concernant la préparation et les modalités de participation au futur sommet. A titre d'information, le prochain sommet Africités se tient

à Yaoundé, au Cameroun, du 2 au 6 décembre 2003.

Ce qui vient d'être présenté montre que le PDM est tout à fait présent dans le domaine des NTIC et voudrait apporter sa pierre pour combler le fossé qui sépare l'Afrique du reste du monde dans ce domaine. Le développement des NTIC et leur appropriation par l'ensemble des acteurs locaux africains est un enjeu important pour une participation réussie de l'Afrique dans la dynamique de la mondialisation. Des exemples probants d'utilisation populaire de l'Internet en ville (Cybercafés) et dans les zones rurales (bornes Internet pour la téléphonie et le mail) montrent que le potentiel de développement des NTIC est très prometteur en Afrique.

Mais l'enthousiasme et l'opiniâtreté avec lesquels le PDM s'engage dans ce chantier ne doivent pas faire perdre de vue les difficultés nombreuses auxquelles il faut encore faire face pour que l'utilisation des NTIC au sein des collectivités locales africaines devienne une réalité généralisée et quotidienne. La première de ces difficultés est l'accès à l'énergie électrique. Si ce problème semble à peu près résolu dans les grandes villes, on est loin du compte dans les petites villes et les zones rurales. Donc pas de développement de NTIC en Afrique sans extension préalable de l'accès à l'énergie électrique à des coûts raisonnables.

Le deuxième obstacle est lié au faible développement des équipements d'accès à l'Internet : faible extension des réseaux téléphoniques, faible

développement des connexions satellitaires, quasi absence d'utilisation des boucles radio, absence des capacités Internet haut débit (à l'exception notable des pays d'Afrique australe et du Sénégal). Sans un effort résolu dans le développement de tels équipements, il sera difficile que l'Afrique s'inscrive dans le courant et le rythme contemporains de développement des NTIC.

Le troisième obstacle est d'ordre institutionnel et juridique. Les NTIC introduisent de nouveaux rapports entre les différentes composantes de la société dans la mesure où l'accès à l'information est rendu plus démocratique. En principe les relations basées sur l'accès à l'information deviennent moins hiérarchiques et plus horizontales. Mais dans la plupart des pays africains, l'adaptation des institutions et législations à cette nouvelle donne n'est pas encore faite et il n'est pas rare que les mo-

nopoles publics d'accès aux télécommunications prétendent encore vouloir contrôler strictement l'accès aux ressources Internet, en imposant par exemple des droits d'atterrissage exorbitants aux usagers connectés sur le réseau par satellite, ou en retardant délibérément l'utilisation de certaines technologies (comme les boucles radio) qui faciliteraient l'extension de l'accès à l'Internet et en diminueraient le coût.

La dernière difficulté est liée à la formation des hommes. Moins la formation des techniciens dont l'adaptation aux nouvelles technologies est reconnue comme remarquable, mais celle des décideurs pour lesquels la culture Internet est perçue comme une menace au lieu d'être vue comme une chance. C'est la raison pour laquelle le PDM insiste pour que les autorités locales afri-



caines soient mises au contact avec leurs collègues d'autres régions qui ont accompli la mutation culturelle vers la société de l'information, afin qu'elles prennent conscience du potentiel d'amélioration de la gouvernance locale que recèle la bonne utilisation des NTIC. C'est pour cette raison aussi que le PDM est en faveur du développement d'un courant

de coopération décentralisée ayant pour objectif le comblement de la fracture numérique avec l'Afrique. Pour cela il est prêt à collaborer avec tous ceux qui souhaitent participer aux échanges et à la valorisation des initiatives locales de développement des NTIC. ■

«L'information géographique», nouvel enjeu stratégique

Joseph Grégoire, Afigéo

Le boom de la nouvelle économie est sans doute derrière nous. Les progrès qu'il a suscités n'en sont pour autant pas stoppés, loin de là. Bien sûr, cette nouvelle économie c'est d'abord et avant tout l'Internet, la messagerie électronique, les portables, les «start-up», et une nouvelle façon de concevoir la communication, l'information, et aussi, la gestion de l'espace. Mais dans le même temps que se développaient (elles se développent toujours) l'ensemble des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), d'autres outils ont continué à progresser, un peu dans leur ombre, mais aussi un peu grâce à elles.

C'est le cas notamment de «l'Information Géographique» (ou «Géomatique»), qui peut se définir comme le mariage entre la géographie et l'informatique. Son émergence au niveau des collectivités se

situe aux alentours des années 80. D'abord cantonné aux services techniques en réponse à des besoins en cartographie thématique, cet outil se répand aujourd'hui comme une traînée de poudre.

Une explosion de services à contenu géo-localisé

S.I.G.¹, G.P.S.², Orthophotoplans, Cartographie Assistée par Ordinateur, l'Information Géographique se décline en sigles, outils et concepts très variés, tous

plus attrayants les uns que les autres. Derrière ce que certains prendront pour des barbarismes, se cachent en réalité des outils informatiques opérationnels très efficaces qui rendent des services très simples, mais pourtant de plus en plus essentiels.

Du cadastre numérisé en ligne accessible pour l'ensemble des services de la ville, à la mise en place d'Intranet de consultation du territoire pour la population, de la visualisation 3D d'un projet d'aménagement, à la gestion des réseaux, «l'Information Géographique» infiltre l'ensemble des activités, l'ensemble des services (pour des exemples d'applications pratique voir : <http://www.telecomville.org>). Outil de communication, de

gestion, de prospective, d'aide à la décision, d'analyse, la géomatique est multiple. Tellement multiple qu'il est parfois complexe d'en parler de façon simple et de structurer son développement.

Les villes et les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses à être à l'initiative dans ce domaine. Elles inventent, innovent, et développent des outils à forte capacité technologique basés sur l'exploitation de données localisées géographiquement, et exploitables par l'ensemble des outils informatiques actuels.

Ce que de nombreuses villes et collectivités ont déjà réalisé :

- l'ensemble des services d'une ville accède au Système d'Information Géographique de la commune par le biais d'une interface de consultation conviviale (on consulte le cadastre, le P.L.U., le P.P.R., les implantations commerciales, ...),
- ces mêmes services alimentent la banque de données fondatrice du S.I.G. par des procédures informatiques automatisées, éventuellement portables,
- ils exploitent le S.I.G. comme outil de communication, d'analyse, ou de vérification réglementaire,
- la population accède aux informations publiques du S.I.G. par le biais d'un réseau de communication ouvert.

Demain, l'usage de l'Information Géographique devrait continuer à s'insinuer dans la vie quotidienne de tous. Les villes poursuivront leurs efforts de développement de services nouveaux dans lesquels l'Information Géographique prendra probablement de plus en plus de place. Un nouveau système satellite européen de

positionnement, Galiléo, est en cours de développement. Les usages se développent et vont se démultiplier : santé, sécurité, agriculture, gestion des risques, gestion des déchets, géomarketing, transport intelligent...

De plus, même si le boom des NTIC est derrière nous, son développement se poursuit. L'accès au réseau Internet continue à progresser et les capacités techno-

enjeux sur lesquels il devient de plus en plus urgent d'agir dans le cadre du développement de cette activité, au niveau des collectivités territoriales :

- rendre la complexité institutionnelle du cadre administratif français moins contraignante par rapport au développement du secteur (meilleure structuration et meilleur partage des don-

d'intérêt spécifiquement dédié aux collectivités territoriales et aux acteurs locaux. Ce groupe mènera ses premières actions en 2003 (voir <http://afigeo.fleximage.fr/frame.php?label=interets>). Son ambition est de répondre à ces enjeux.

Derrière ces enjeux propres au développement de l'activité pour une catégorie d'acteurs (les collectivités), trois défis

d'ordres plus général sont à relever :

- formaliser l'activité (juridiquement et structurellement),
- assurer une structuration cohérente de l'ensemble des données à l'échelle nationale et européenne (mise en place du R.G.E⁴ notamment),
- assurer la promotion de l'Information Géographique, enjeu stratégique du développement.

Parce qu'elle représente une activité en croissance, que les services qu'elle permet répondent à des besoins à la fois publics (réglementation, consultation public,

démocratie locale, ...) et privés (géomarketing, logistique intelligente, ...), l'Information Géographique constitue un enjeu stratégique de taille pour le développement local, régional et national. Une large prise de conscience s'avère désormais nécessaire pour qu'enfin, l'Information Géographique soit reconnue comme un élément stratégique du développement. ■

Paulo Pais, Communauté urbaine de Lille



Il n'existe à l'heure actuelle aucune gestion précise de la quantité collectée des déchets par les «catadores». A terme, la saisie informatique de cette donnée associée à celles des autres coopératives

logiques sont toujours de plus en plus conviviales et efficaces (haut débit, service portable, ...). Basé sur la technologie informatique, l'ensemble des outils et services de l'Information Géographique vont naturellement bénéficier des progrès enregistrés par les NTIC : que ce soit en terme de couverture de connexion au réseau (qui progresse), ou en terme d'efficacité des applicatifs informatiques.

De nouveaux défis à relever

Cependant, malgré un développement actif et en devenir, l'Information Géographique, en tant qu'activité est encore trop mal reconnue et insuffisamment valorisée. Des défis majeurs sont à relever pour que cette activité se développe de façon efficace. En 2002, l'Association Française pour l'Information Géographique³ a identifié les principaux

nées vivement souhaité), mieux représenter les collectivités. Acteurs centraux du développement du secteur, à la fois producteurs et utilisateurs de données, la voix des collectivités sur ce sujet n'est pas entendue au niveau national, mais aussi localement au niveau des décideurs.

- Favoriser l'émergence d'un cadre législatif plus clair et plus efficace (dispersion des références juridiques, flou juridique dans l'exploitation et la diffusion des données...).
- Assurer le développement de la formation et la formalisation de «métiers».
- Soutenir la mise en place de normes et référentiels acceptés et utilisés par le plus grand nombre.

A partir de ce constat, l'AFI-GéO vient de créer un groupe

1. *Système d'Information Géographique ou S.I.G.*
2. *Global Positioning System*
3. *AFI-GéO : www.afigeo.asso.fr*
4. *Référentiel à Grande Echelle : doit devenir le référentiel national commun, l'infrastructure de base des futures Systèmes d'Information Géographique. Il devrait avoir 5 composantes (images, topographie, parcellaire, zonage et adresse).*

Technologies de l'information et de la communication et développement

Ahmed Dahmani, Maître de Conférences, COBEA, Université Paris Sud

Le phénomène marquant de ces vingt dernières années est sans conteste l'avènement des technologies de l'information et la communication (TIC) et des biotechnologies. Deux innovations majeures qui provoquent déjà de profonds bouleversements dans les économies, les sociétés, les cultures, la mondialisation.

As limiter aux seules TIC, la réalité que recouvre leur irruption dans les économies développées est celle d'une véritable mutation socio-économique, politique et culturelle. Outre les technologies de l'information elles mêmes, cette mutation concerne l'ingénierie, la conception, la production et la structure des entreprises. Les TIC tendent à redéfinir les rôles de l'information, de sa circulation et de son exploitation au sein des différentes structures et organisations de l'économie et de la société. L'organisation du travail, le système de formation et d'éducation, la création artistique et la production culturelle jusques y compris les rapports sociaux s'en trouvent aussi affectés. Les bouleversements sont tels que d'aucuns ont développé le concept de *nouvelle économie* mis à mal depuis, après la faillite d'un grand nombre de start-ups et la chute de la valeur boursière des entreprises du secteur des TIC.

Cet essor des TIC, qui n'en est qu'à ses débuts (les marchés et les technologies sont encore loin d'être matures), se produit globalement selon la même ligne de fracture traditionnelle entre le Nord et le Sud. La géographie mondiale des TIC se caractérise par une forte concentration de leur conception et de leur exploitation au sein des économies développées. Ce qui est communément appelé la *fracture* ou *fossé numérique*,

imparfaitement cerné et mesuré, risque d'aggraver les inégalités de développement existantes. Les écarts technologiques sont importants et le développement des TIC dans les pays en développement (PED) rencontre plusieurs obstacles : absence de marché solvable, analphabétisme et faiblesse des infrastructures des télécoms.

La *fracture numérique* est donc bien réelle entre le Nord et le Sud. De même que les besoins et priorités de base des PED sont connus : alimentation (notamment en eau potable), santé (hôpitaux, médicaments), éducation (infrastructures, encadrement, outils pédagogiques). Dans ces conditions les TIC ne peuvent assurément pas entrer dans cette liste de priorités. Pourtant, le PNUD comme nombre d'institutions internationales (ONU, BM, UE, UNESCO, UIT, etc.) ou de forums (Davos, G8, etc.) multiplient les initiatives, les rapports et les recommandations pour «mettre les TIC au service du développement humain». Le sommet du G8 réuni à Okinawa a même élaboré une charte sur la société de l'information et mis en place un Groupe d'Experts sur l'Accès aux Nouvelles Technologies (GEANT). Le postulat général repose sur l'idée que la technologie a toujours été un outil puissant au service du développement humain et de la lutte contre la pauvreté. Et pour la période actuelle, les évolutions technologiques plus

rapides et la compression des coûts offrirait de multiples avantages pour les PED. Les TIC constitueraient le nouveau levier de développement, une nouvelle chance pour les pays qui s'engageraient à les développer.

Cette vision assurément généreuse paraît quelque peu utopiste car il est peu probable que ladite *fracture numérique* se réduise pour la grande majorité des pays du Sud. La faible mobilité des TIC et l'absence ou l'inefficacité des capacités technologiques des PED les excluent à court et même à moyen terme de cette grande aventure technologique que constitue le développement des TIC. De même que la faiblesse du pouvoir d'achat et les coûts prohibitifs de ces TIC constituent un obstacle important à leur accès et usage pour la grande majorité des populations des PED.

Les initiatives en termes de libéralisation et de privatisation du secteur des télécommunications, inspirées par différents organismes et instances internationaux, devraient permettre le développement et la modernisation des infrastructures et accroître la connectivité des PED aux réseaux. Dans les faits et dans la majorité des cas, dans le cadre de l'ouverture des marchés, les opérateurs internationaux (privés et publics) ne s'intéressent qu'aux segments lucratifs et aux seuls clients urbains. C'est ce qui pourrait expliquer le développement

spectaculaire de la téléphonie cellulaire dans les PED même si ce système rend par ailleurs des services considérables aux agents là où les réseaux filaires sont inexistantes ou obsolètes. De même que l'accès des PED à la *société de l'information* devrait inciter à réaffirmer le rôle stratégique de l'Etat car la gestion du secteur des télécommunications ne peut être dominé par le secteur privé et par la logique marchande.

Cependant, du fait même de leur nature, des usages ou applications qu'on peut en faire et qui, pour l'essentiel, restent à inventer, les TIC permettraient d'accéder directement à des outils, des produits, des prestations dont l'usage était limité ou restreint pour le plus grand nombre. De multiples expériences montrent les avantages et possibilités qu'elles offrent aux individus et groupes des PED pour accéder notamment à une information plurielle, à la transparence dans la compétition politique et la défense des droits de l'homme. Il en est de même pour les perspectives prometteuses qu'Internet pourrait ouvrir en termes d'accès aux sources du savoir et de la connaissance : apprentissages à distance, téléconférences, mise en réseau de centres de documentation et de bibliothèques, etc. Pour peu que ces savoirs et connaissances soient plus équitablement répartis et pas totalement soumis à la marchandisation. La coopération internationale pourrait, pour sa part, utilement contribuer au développement des usages et l'élaboration de contenus spécifiques aux PED par la mise en place de programmes de formation et d'assistance technique. ■

Coopération décentralisée Lille Métropole - Rio de Janeiro : les nouvelles technologies au service de l'économie solidaire et de la gestion de l'environnement

Paulo Pais, Responsable de la Coopération Décentralisée – Lille Métropole
Patrick Vandamme, Directeur des Ressources Humaines – Triselec Lille

Dépassant le simple échange d'expériences en matière de gestion des déchets, un projet de coopération décentralisée mené par Lille Métropole Communauté Urbaine avec les responsables de Rio de Janeiro s'inscrit dans une véritable logique de développement économique solidaire et durable grâce notamment à l'utilisation des nouvelles technologies.

Le projet «gestion intégrée des déchets à Rio de Janeiro» fait partie d'un programme de coopération développée de longue date, initié en 1992 lors de la Conférence de Rio sur le développement durable, entre Lille Métropole Communauté Urbaine et la Compagnie de propreté urbaine de la ville de Rio de Janeiro (Comlurb), sous l'égide de la Fédération Mondiale des Cités Unies (FMCU). Ce projet bénéficie d'un important co-financement de la Commission Européenne. Le projet vise à améliorer sur le long terme l'environnement de Rio en mettant en place une gestion cohérente et durable des déchets urbains. C'est dans ce

but que la Comlurb a appuyé notamment la mise en place de coopératives de chiffonniers, les «catadores», qui collectent une part non négligeable des déchets recyclables et qui participent activement au nettoyage de certains quartiers pauvres de la ville. Certains d'entre eux ont même été équipés de téléphones mobiles afin d'être en liaison avec le central téléphonique de la Comlurb pour intervenir à la demande des habitants. L'activité des coopératives de chiffonniers sera optimisée notamment par l'achat de nouveaux équipements (presses, chariots élévateurs, etc) ainsi que de kits informatiques multimédias qui seront également

installés dans les coopératives de chiffonniers. Ils ont pour but de leur apporter un soutien au niveau de la gestion de leur activité et de les intégrer dans la future Ecole de Propreté, axe 2 du projet, en leur apportant des outils de formation et de professionnalisation à distance. Le projet initial ne prévoyait pas l'intervention des nouvelles technologies. Leur utilisation a été imaginée en mars 2001 lors de la visite de Triselec Lille, centre de tri de déchets ménagers de la métropole lilloise, par une délégation de la Comlurb. Cet équipement, le plus grand de France, dispose parmi ses installations d'un Centre de Ressources Multimédia qui

est aujourd'hui le premier à être labellisé par le Ministère en France. Dès lors, la délégation brésilienne a tout naturellement souhaité le transfert à la fois des concepts mais aussi et surtout des outils multimédias développés en interne pour la professionnalisation des Opérateurs. Le concept est relativement simple : amener la formation sur le lieu de travail, concevoir des outils utilisant les nouvelles technologies, favorisant l'interactivité, utilisant la capitalisation et la formalisation des savoirs pour faciliter l'appropriation, enfin accessible à tous, y compris les personnes illettrées ou analphabètes. Sur ce dernier point, Triselec Lille a développé depuis plusieurs années un dispositif d'apprentissage des savoirs de base : lire, écrire, compter. Cette formation, à distance, est dispensée par un organisme

Publications



Les interventions en bidonville au Maroc : une évaluation sociale, préfacé par Mohamed M'Barki, Secrétaire d'Etat à l'Habitat, de Françoise Navez-Bouchanine.- Rabat : ANHI, 2002.- 302 p., phot., bibliogr. Bilan critique et empirique des types d'interventions menées dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles au Maroc. Les objectifs de cette étude sont l'amélioration des modalités actuelles d'intervention à partir d'une meilleure compréhension des fragilités ou des échecs passés, et la rentabilisation des investissements réalisés par les pouvoirs publics, ainsi que la recherche d'une efficacité accrue et d'une meilleure synergie avec les investissements des autres acteurs.
www.anhi.ma

Méditerranée, économies en marche.- Paris : AFD, 2002.- 128p., tabl., carte, phot., ann. L'Agence Française de Développement fait état dans cet ouvrage de ses partenariats et de sa politique avec le monde méditerranéen. Trois grands thèmes sont traités: la compétitivité des entreprises (le capital-investissement au Maroc, la formation professionnelle en Tunisie et l'économie des territoires palestiniens), le développement des villes (le projet Euroméditerranée, les municipalités et la reconstruction au Liban, les observatoires urbains français dans les pays méditerranéens), le développement agricole et la gestion de l'eau (les agricultures du Maghreb, l'eau au Maroc et l'enjeu de l'irrigation).
www.afd.fr

Les métiers de la ville : des métiers pour une gestion urbaine renouvelée.- Rabat : INAU ; Paris : L'Harmattan, 2003.- 212 p., fig., tabl. Cet ouvrage reprend onze communications présentées lors du colloque international sur le thème des «métiers de la ville», organisé par l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de Rabat en collaboration avec le centre Jacques Berque et l'école nationale d'architecture, les 10 et 11 mai 2001. Ce colloque avait pour objectif de mener une réflexion sur les métiers de la ville tels qu'ils s'exercent aujourd'hui et devraient s'exercer demain et sur les acteurs qui ont pour rôle «d'étudier», «penser», «faire», «gérer» ou «transformer» la ville.
www.inau.ac.ma

situé à 18 km de Triselec Lille. Reliés par visioconférence, les personnels utilisent le travail en ligne, le partage de documents et le travail coopératif.

Les outils sont spécifiques: Apprendri, logiciel développé avec l'Université de Lille, pour la professionnalisation du personnel, permet de développer le savoir et la connaissance mais aussi le savoir-faire. Il est doté d'un dispositif d'évaluation par QCM. Développé en hyper-média, il permet, par l'oralisation des consignes, de former tous les personnels, y compris les illettrés ou les personnes d'origine étrangère. Construit avec un moteur de recherche et des bases de données photographiques, il permet d'apprendre à trier en qualité totale tout en respectant les exigences des cahiers des charges client. Son architecture de conception en fait un outil adaptable en fonction du besoin et des situations de travail ou méthodes de tri. Il est tout autant utilisable pour la formation initiale que pour la formation continue. L'oralisation peut se faire dans n'importe quelle langue. Un autre outil a été mis au point pour la formation à l'hygiène et à la sécurité. Interactif et oralisé, il permet de conscientiser le personnel sur les risques encourus et ainsi de prévenir les accidents.

Ce sont ces outils qui seront transférés et adaptés à Rio. Ils seront implantés dans UNICOM : l'université corporative de la Comlurb au sein de la future Ecole de Propreté. Professionnaliser les hommes par l'apport de connaissances sur le lieu de travail ne semblait toutefois pas suffisant comme l'a confirmé l'audit réalisé en novembre 2001 auprès des chiffonniers.

Ainsi dans le schéma conceptuel de l'Ecole de Propreté, il est prévu de mettre en place, au sein d'un Centre Multimédia de Ressources Communes, des outils comptables et de gestion des coopératives accessibles en ligne.

La mise en place d'une comptabilité dans les coopératives poursuit un objectif de meilleure lisibilité de l'activité des chiffonniers tant sur le plan quantitatif au niveau des matériaux collectés que de leurs revenus. La centralisation en ligne des différents tableaux de bord des coopératives et leur compilation permettront de mettre en place une véritable bourse des matériaux, et par la mutualisation, de négocier des contrats directement avec des industriels recycleurs en leur assurant volume et qualité.

La centrale des coopératives, prévue initialement par le projet «physiquement», pourra demain

Les nouvelles presses qui seront installées dans les coopératives pilotes de chiffonniers pourront le cas échéant être pilotées par les ordinateurs et intégrer les données au sein du réseau pour assurer une meilleure gestion et commercialisation des produits.



Paulo Pais, Communauté urbaine de Lille

se réaliser «virtuellement», et dégager de substantielles économies d'échelle.

Par ailleurs, Triselec Lille a mis en place pour ses propres besoins un «Observatoire des prix et des marchés» qui sera mis en ligne et qui permettra le partage d'informations, l'échange de carnets d'adresse d'acheteurs internationaux et, par conséquent, une meilleure vision des marchés mondiaux.

Il n'est pas exclu qu'à terme, des ventes en spot puissent être réalisées en ligne sur les différents continents.

C'est ainsi ! la mondialisation, et un de ses symboles, les nouvelles technologies, au service des intérêts des plus démunis et de l'environnement.

Utopie peut être ? Mais déjà une réalité à Lille Métropole et demain à Rio de Janeiro ! ■

Conférences Formations

- Urban dimensions of environmental change : science, exposures, policies and technologies
- Rencontres internationales Villes-Management
- Développement suburbain dans le contexte du réajustement structurel

Urban dimensions of environmental change : science, exposures, policies and technologies

Organisée par «the East China Normal University» et «the Montclair state University», cette conférence internationale sur les dimensions urbaines du changement climatique mondial se tiendra du 3 au 6 juin 2003 à Shanghai. Les intervenants examineront d'un point de vue scientifique, politique et urbain les causes, les impacts et les réponses possibles aux problèmes environnementaux actuels et futurs des principales agglomérations urbaines du monde.

Contact : www.montclair.edu/globaled/shanghai

Rencontres internationales Villes-Management "Démocratie et management local"

L'objectif de ces rencontres qui se dérouleront du 20 au 23 mai au Québec sera de permettre une meilleure connaissance de la démocratie locale, et de présenter les pratiques démocratiques innovantes susceptibles de pouvoir être généralisées.

Les travaux porteront sur : la reorganisation municipale et territoriale, l'intercommunalité, la gouvernance métropolitaine, les différentes formes d'animation de la démocratie de quartier, le jumelage.

Contact : anne.perrin@univ-pau.fr ou ville-m@univ-pau.fr

Développement suburbain dans le contexte du réajustement structurel : Luanda et Maputo. Une approche interdisciplinaire

Ce séminaire de l'EADI se déroulera le 2 mai 2003 à Lisbonne et présentera les résultats du projet de recherche du CeSa intitulé "urbanisation accélérée à Luanda et à Maputo". Le projet analyse l'impact de la guerre et des transformations sociales et économiques ayant eu lieu pendant les années 80-90 dans ces deux grandes villes africaines, toutes deux capitales d'un pays lusophone.

Contact : www.eadi.org/seminar_cesa.html

Programme fabrication urbaine au Maghreb "la ville sur la ville à Fès"

Séminaire du 20, 21, 22 mars. Ces rencontres constituent des opportunités d'échanges et de réflexions entre chercheurs internationaux, praticiens et décideurs marocains. A partir de conférences en séances plénières et de travaux en ateliers, elles visent à explorer les problématiques de développement de la ville sur la ville. Quatre axes de travail seront privilégiés : les tissus historiques, les quartiers informels, les projets urbains, la coproduction de la ville. L'intégralité du texte de présentation et les modalités de participation et d'inscription sont consultables sur le site internet du centre Jacques Berque www.ambafrance-org.ma/cjb

Institut des Métiers de la Ville

L'Institut des Métiers de la Ville, structure de coopération décentralisée entre la Région Ile-de-France et le Comité populaire de Hanoi pour promouvoir l'échange de savoir-faire en matière d'urbanisme et de transport, vient d'ouvrir son site internet. On y trouve des informations sur les activités de l'Institut, des études et des rapports en ligne, un agenda des événements... Un moteur de recherche en ligne permet de connaître l'ensemble des documents (ouvrages, études, plans et cartes...) disponibles sur place. Par ailleurs, il est possible de consulter gratuitement une revue de presse des questions urbaines au Viêt-nam tirée de journaux en langue française, anglaise et vietnamienne.

Contact : www.imv-hanoi.com

Nouvelles de la coopération

Troisième Rencontres de la Coopération multilatérale

Organisées par la Direction générale de la coopération internationale et du développement Ces rencontres se dérouleront, les 20 et 21 mars prochains au Centre de Conférences internationales de l'avenue Kléber à Paris, et réuniront environ quatre cents opérateurs français et européens, tant publics que privés, spécialistes du développement. Elles seront l'occasion de mettre l'accent sur les stratégies des bailleurs de fonds multilatéraux en Asie du Sud et au Machrek, et de faire le point sur l'harmonisation des procédures et le déliement de l'aide.

Vous trouverez toutes les informations relatives aux 1^{ère} et 2^{ème} rencontres (organisées en 2001 et 2002) sur le site internet du ministère des Affaires étrangères, www.diplomatie.gouv.fr/cooperation/dgcid/multilaterale.rfcm.html

Contact : Cellule de mobilisation sur les projets multilatéraux, Secrétariat 01 53 69 41 52
mél : liliane.felix@diplomatie.gouv.fr

Convention de partenariat entre Cities Alliance et l'ISTED

Cities Alliance et l'ISTED ont décidé de mettre en commun leurs moyens pour favoriser une meilleure capitalisation et diffusion des connaissances produites dans le cadre des projets et expériences menées par Cities Alliance dans les villes de pays en développement. Ce partenariat donnera lieu à différents types d'actions: publication d'un numéro du bulletin Villes en Développement consacré à Cities Alliance et création d'une rubrique permanente sur Cities Alliance dans le bulletin, indexation dans Urbamet de documents produits par Cities Alliance, traduction en français d'un petit nombre de documents "clés", diffusion d'informations auprès des instituts de formation et universités, organisation conjointe de séminaires, ateliers... Ces actions de "dissémination" seront principalement orientées vers les pays francophones.

Contact : Anne Charreyron-Perchet, acharreyron-perchet@isted.com

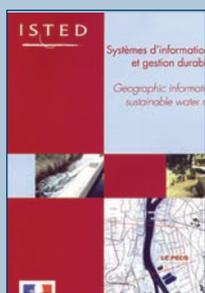
ISTED

Jean-Didier Blanchet succède à Jean Smagghe, à la Présidence de l'ISTED depuis le 2 janvier 2003 et,

comme coordonnateur de la Section internationale du Conseil général des Ponts et Chaussées.

Systemes d'information Géographique (SIG) et la gestion durable de l'eau

Les SIG permettent tout à la fois de mobiliser des capacités humaines et institutionnelles, de structurer la gestion du territoire et de rendre l'action publique plus efficace. Ils constituent aussi le moyen d'associer différents types d'acteurs, publics et privés, et d'établir des partenariats locaux tout en favorisant une gestion plus décentralisée. Enfin, ils fournissent aux décideurs des éléments pour l'aménagement



du territoire et la gestion de l'environnement et permettent à la population d'être rapidement informée.

À l'heure où la gestion durable de l'eau devient un enjeu majeur et suite au sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, septembre 2002), l'ISTED et le Conseil national de l'information géographique (CNIG) avec le concours de la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques du ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (DRAST/METLM) ont préparé une contribution sur l'expérience française en matière de systèmes d'information géographique appliqués à la gestion de l'eau en vue du Troisième Forum Mondial sur l'Eau qui se tiendra à Kyoto du 16 au 23 mars 2003.

« Les systèmes d'information géographique et la gestion durable de l'eau » est une publication qui présente des réalisations concrètes d'expériences françaises dans l'objectif de contribuer à enrichir la réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'environnement. Elle a vocation à être largement diffusée auprès des partenaires étrangers. Elle fait suite au document réalisé avec l'AURIF à l'occasion de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies (juin 2001) consacrée à un premier bilan du sommet Habitat II, « SIG pour associer et décider » et se poursuivra par la publication d'un nouveau recueil d'expériences sur l'application des SIG aux risques.

Contact : anne.baron@i-carre.net

ISTED

Financé par :

Ministère de l'Équipement, des transports et du logement

Ministère des Affaires étrangères

Directeur de publication : Jean Didier Blanchet, Président de l'ISTED

Rédacteur en chef : Jean-Michel Maurin, Association de professionnels développement urbain et coopération (Adp)

Comité de rédaction : Xavier Crépin, Anne Charreyron-Perchet, Philippe Gratadour, Nicolas Frelot, Maryse Gautier, Michel Arnaud, Jean-Marie Tetart, Françoise Reynaud, Marie-Julie Dupont

Secrétaire de rédaction et PAO : Christiane Graechen-Rebel

Impression LP Presses Saint Michel sur Orge

ISSN 1551 - 1672

Abonnement : 4 n° par an 18,29 Euros

ISTED
Centre de documentation et d'information
«Villes en développement»
Arche de la Défense
Paroi Sud
92055 La Défense Cédex
France
Tél. (33) 1 40 81 15 74
Fax. (33) 1 40 81 15 99
Mél. crebel@isted.com
<http://www.isted.com>